



Présentation de notre prestation

# Accompagnement de la transformation des espaces extérieurs d'un établissement scolaire

## Objectifs de la prestation

Cette prestation est proposée lorsqu'un établissement scolaire, école maternelle, primaire ou collège, souhaite s'engager dans un projet de transformation de ses espaces extérieurs : rénovation, végétalisation ou désimperméabilisation de la cour, réaménagement global de type « cour oasis », rénovation des espaces verts, etc.

Nos experts ludiques vous accompagnent dans la définition et l'animation de ce projet de transformation pour en faire une pleine réussite.

Notre approche est centrée sur le libre jeu, processus biologique majeur qui soutient et étaye le développement harmonieux de l'enfant et de l'adolescent ainsi que celui de la communauté dans laquelle il évolue.

Pour tout enfant, les bénéfices du libre jeu sont d'ordre émotionnel, physique, intellectuel et relationnel. Les jeunes pouvant expérimenter une grande liberté de jeu et s'y engager pleinement connaissent une vraie satisfaction ludique. Ce plaisir de jouer est pour eux la base d'une spirale positive débouchant durablement sur plus de créativité et de confiance en eux, une autonomisation dans la gestion des risques, un élargissement de leur champ relationnel. Pour les jeunes qui y ont accès, le libre jeu imprime, de manière informelle, **un véritable apprentissage pour la vie.**

Notre objectif : vous permettre de réaliser une transformation totalement appropriée par vos élèves et l'ensemble de votre communauté éducative qui vivront pleinement les bénéfices du libre jeu. Intégrer la dimension ludique dans votre projet dès l'amont du projet impactera positivement et transformera durablement la vie de votre établissement scolaire.

## Présentation de l'équipe de Jouer pour Vivre

Un accompagnement réussi est celui qui associe des compétences externes à la structure (expertise ludique, aménagement des espaces extérieurs) à des compétences internes (communauté éducative, élèves, partenaires du collège).

Jouer pour Vivre accompagne en France et pour tous les âges, depuis 2014 les établissements d'enseignement et de leurs équipes d'encadrement dans les domaines suivants :

- Valorisation, compréhension et promotion du le jeu librement choisi et dirigé par l'enfant
- Formation et sensibilisation aux techniques de facilitateur du jeu
- Conseil sur les environnements, les équipements et les techniques pour faciliter le jeu dans les collectifs d'enfants (établissements scolaires et toutes autres organisations liées à leur développement et leur éducation)
- Sensibilisation au développement durable de la communauté éducative (parents, enseignants, encadrants...) et des enfants par la réutilisation d'objets dans le cadre de l'économie circulaire

Depuis 9 ans, nous sommes reconnus pour notre implication dans les projets que nous accompagnons, pour la qualité de nos interventions et formations, pour notre approche pragmatique et très opérationnelle. Notre but est de rendre autonome sur la conduite de leur projet les structures auprès desquelles nous intervenons, grâce aux formations et aux outils que nous fournissons.

### Nos plus-values

1. Une inscription pleine et entière dans l'esprit de l'article 31 de la Convention Internationale des Droits de l'enfant relatif au droit des enfants à jouer (applicable jusqu'à l'âge de 18 ans et ratifiée par la France en 1990).
2. Une mobilisation pour chaque projet de tous les adultes intervenant auprès des enfants dans l'établissement de manière à constituer une culture commune durable
3. Le caractère pilote et innovant des approches pédagogiques que nous proposons et transmettons
4. Les résultats tangibles constatés en matière de mixité et de collaboration entre jeunes de tous âges et de tous genres dans les espaces ludiques créés, avec des bénéfices en matière de lutte contre le harcèlement

## Proposition pour nos prestations

Notre accompagnement est conçu pour permettre à votre établissement scolaire de parvenir à :

- un usage des espaces extérieur pleinement satisfaisant pour les élèves et leurs encadrants, avec l'apparition de nouvelles dynamiques ludiques et relationnelles entre élèves
- un renforcement durable de la culture ludique dans l'établissement
- une meilleure disponibilité des élèves pour les apprentissages académiques et plus de bien-être durant toute l'année scolaire
- la concrétisation d'un projet de transformation de ses espaces extérieurs pleinement approprié par les élèves et la communauté éducative

Notre intervention se décline en 3 phases :

- Phase 1 : Diagnostic des espaces, concertations et recommandations échelonnées
- Phase 2 : Sensibilisation des encadrants à l'intérêt et à la facilitation du libre jeu
- Phase 3 : Accompagnement des encadrants en situation après les travaux de transformation

### Phase 1 : Diagnostic des espaces, concertation et recommandations échelonnées

#### Objectifs de la phase 1

Cette phase va nous permettre :

- D'évaluer les espaces extérieurs en observant les aménagements et les usages existants ainsi qu'en tenant compte des avis des représentants des élèves et de la communauté éducative.
- D'identifier les points forts existants, les composantes ludiques déjà présentes mais qui gagneraient à être valorisés, les éléments manquants qui pourraient être introduits et développés.
- De recommander des types d'aménagement et des améliorations possibles pour enrichir la variété et la qualité des espaces extérieurs.
- D'établir un phasage fonctionnel des aménagements extérieurs : en amont et en préfiguration du projet de transformation ou dans le cadre de celui-ci.

## Etape 1 : Intégration de nos experts dans le projet de transformation

(0,25 jour (= 2 heures), 2 prestataires)

En amont de toute intervention, une réunion en visioconférence sera animée par Jouer pour Vivre avec votre équipe de direction et éventuellement des représentants du maître d'ouvrage du projet (mairie, département, cité éducative, ...) et afin de formaliser l'intégration de Jouer pour Vivre dans l'équipe chargée du projet.

L'association, la démarche et le phasage des prestations seront présentés, les attentes et les contraintes techniques et administratives de la direction et du maître d'ouvrage seront recueillies.

## Etape 2 : Diagnostic des espaces extérieurs et des usages

(1 jour sur place, 2 prestataires)

Ce diagnostic s'appuie sur un protocole précis d'analyse de 15 composantes ludiques de l'espace. Il est réalisé simultanément par 2 experts qui croisent ensuite leurs données et les synthétisent. Le diagnostic se déroule dans l'espace vide de tout usage puis en présence des usagers sur les temps d'occupation habituels.

## Etape 3 : Concertation

(0,5 jour sur place, 1 prestataire)

Il s'agira lors de 4 visites « sensibles » de 45 minutes dans la cour de recueillir les avis des membres de la communauté éducative et des élèves concernant :

- les lieux aimés/mal-aimés, attirants/repoussants des espaces extérieurs
- les fonctions et usages absents mais désirés

Les 4 groupes de concertation proposés sont :

1. représentants des élèves, à parité de genre
2. personnel non enseignant : administratifs concerné par les extérieurs, animateurs et animatrices du périscolaire, personnel de cantine, assistants d'éducation, infirmière scolaire, agent d'entretien de la cour, etc.
3. représentants des enseignants
4. équipe de direction

## Etape 4 : Présentation du diagnostic et des recommandations d'aménagement

(0,25 jour, 2 prestataires)

La phase de rédaction intégrera les échanges techniques éventuellement nécessaires avec la direction et le maître d'ouvrage du projet. A l'issue, une réunion en visioconférence permettra la présentation des recommandations d'aménagement des espaces extérieurs.

## Livrables de la phase 1

- Comptes rendus des réunions
- Fiches d'émargement
- Diagnostic des composantes ludiques des espaces extérieur
- Cahier de recommandations pour le projet de transformation

## Durée de la phase 1

Sur place : 1 jour, 2 prestataires + 0,5 jour, 1 prestataire = 2,5 jours

En visioconférence : 2 x 0,25 jour, 2 prestataires = 1 jour

Bureau : 2 jours, 1 prestataire = 2 jours

Total : 5,5 jours

## Phase 2 : Sensibilisation des encadrants à l'intérêt et à la facilitation du libre jeu

### Objectif de la phase 2

La sensibilisation des encadrants a pour but d'introduire dans l'établissement les éléments de base d'une culture du libre jeu. Il s'agit d'une action d'adaptation et de développement des compétences des adultes leur permettant d'adopter une posture qui facilite l'émergence du jeu librement choisi et dirigé par les jeunes.

Réalisée sur une matinée, la session de sensibilisation rassemblera idéalement toutes les adultes responsables de l'encadrement des élèves dans les espaces extérieurs et sera ouverte à toute personne intéressée.

### Contenu de la session de sensibilisation

(0,5 jour, 1 prestataire)

Seront abordés :

- Les souvenirs de jeu, le cycle du jeu, les types de jeu
- Les bénéfices du libre jeu et de la prise de risque chez le jeune.
- La posture de l'encadrant dans un espace de libre jeu

### Type de sensibilisation

Nos sessions de sensibilisation reposent sur des principes issus des pédagogies actives, où chaque personne est maîtresse de son propre apprentissage. La participation de tous est encouragée, sans être obligatoire. Les supports pédagogiques sont fournis par Jouer pour Vivre.

## Livrables de la phase 2

- Feuille d'émargement
- Livret individuel
- Fiches pratiques « interventions et relations positives dans un espace de libre jeu » délivrées à chaque participant.

## Durée de la phase 2

Sur place : 0,5 jour, 1 prestataire

Total : 0,5 jour

## Phase 3 : Accompagnement des encadrants en situation après les travaux de transformation

### Objectif de la phase 3

L'accompagnement des encadrants est une phase essentielle pour leur appropriation des nouvelles techniques abordées lors de la sensibilisation. Au sein d'un espace extérieur transformé et favorable au libre jeu, la posture de l'encadrant souhaitant faciliter le jeu des enfants nécessite souvent une rupture avec ses habitudes d'intervention, ce qui peut être déstabilisant dans les premiers temps.

L'accompagnement proposé par Jouer pour Vivre permet une transition en douceur grâce à un « côte à côte » assurant une mise en confiance rapide.

### Etape 1 : accompagnement des encadrants

(1 jour sur place, 2 prestataires)

Cette première étape s'effectue sur toute une journée durant les temps de jeu en extérieur, elle mobilise 2 prestataires. Il est important que le plus grand nombre possible de personnes formées puissent être en situation d'encadrement à l'extérieur ce jour-là.

### Etape 2 : temps de réflexivité avec les encadrants

(0,25 jour sur place, 1 prestataire)

À l'issue de l'accompagnement, un temps de réflexivité d'1 heure ½ à 2 heures permet aux encadrants de donner leurs impressions sur leur première expérience de facilitation du libre jeu. Un des accompagnants présent apporte des explications et les clefs nécessaires à la bonne compréhension des enjeux et des ressorts de ce nouveau mode d'encadrement.

### Etape 3 : Réunion de bilan avec la communauté éducative

(0,25 jour en visioconférence, 2 prestataires)

Venant clore l'accompagnement de projet, une visioconférence est organisée de manière à réunir le maximum de membres de la communauté éducative et les représentants des enfants. Les participants sont invités à formuler leur bilan de la mission d'accompagnement et leur vision de l'évolution du projet dans les années à venir.

### Livrables de la phase 3

- Feuille d'émargement
- Compte rendu de la réunion de bilan

### Durée de la phase 3

Sur place : 1 jour, 2 prestataires + 0,25 jour, 1 prestataire = 2,25 jours.

En visioconférence : 0,25 jours, 2 prestataire = 0,5 jour

Total : 2,75 jours

## 6 – Moyens humains mobilisés

2 prestataires : Emma Perrot et Bruno Muscat

Réseaux professionnels de Jouer pour Vivre et de Raoudis Samba !

1 hotline ouverte 5 jours sur 7 : Jouer pour Vivre s'engage à se rendre disponible pour toute question (par téléphone, courriel) pendant la durée du marché et garantit une réponse immédiate dans la mesure du possible ou sous 2 jours ouvrés maximum.

## 7 – Calendrier prévisionnel

Phase 1 : le plus tôt possible en amont du projet de transformation

Phase 2 : début de mise en œuvre possible 1 mois ou moins avant la date de livraison des premiers travaux de transformation, afin de ne pas avoir plus d' 1 mois entre la phase 2 (sensibilisation) et la phase 3 (mise en pratique)

Phase 3 : dès que possible après la livraison des premiers aménagements extérieurs induisant de nouvelles pratiques de jeu.

## Calcul du coût

Libellés	Nombre de jours	Coût TTC/ jour	Total TTC
Phase 1	5,5	800,00 €	4 400,00 €
Phase 2	0,5	800,00 €	400,00 €
Phase 3	2,75	800,00 €	2 200,00 €
Total	7,75	800,00 €	7 000,00 €

Jouer pour Vivre est une association non assujettie à la TVA.

Le prix de 800,00 € TTC par journée d'intervention prend en compte le temps consacré à la préparation des interventions, ainsi que les déplacements, frais de missions et autres sujétions.

Les modalités de paiement seront précisés sur le devis.

## Experts mobilisés sur le projet

Deux experts seront mobilisés sur le projet

**Emma Perrot** : cheffe de projet, formatrice et accompagnatrice dans les écoles

Comédienne de profession, elle s'est intéressée dès ses débuts à un théâtre centré sur l'imaginaire, les transformations d'objets et de matières, les personnages hybrides entre rêve et réalité, au service d'univers décalés et fantastiques. Passionnée par l'enfance et convaincue que le monde de demain se construit auprès et avec les plus jeunes, elle a rencontré en 2010, le dispositif anglais "Scrapstore playpod". Depuis, elle a œuvré pour implanter ce projet en France, en cofondant avec Jean Marc Brunet l'association Jouer pour Vivre.



**Bruno Muscat** : assistant formateur, évaluateur et concepteur d'espaces ludiques

Ingénieur territorial en reconversion, passionné de jardin et d'aménagement des espaces publics, il a pu tester à maintes reprises les effets bénéfiques pour les enfants de l'immersion en autonomie dans un environnement naturel. Passionné par le mouvement de renouveau des terrains d'aventure, il crée en 2023 "Raoudis Samba !" son activité de conseil et d'accompagnement pour les projets de jeu libre et de terrains d'aventures. Formé par Common Threads, il ambitionne de devenir formateur PARS en 2024 pour transmettre les principes du « playwork ».



Raoudis Samba ! est membre partenaire de Jouer pour Vivre